

REGLEMENT DU CORTEGE

Généralités

Ce règlement indique les exigences à respecter pour la participation au cortège du Giron des Jeunes Glânoises à Villaraboud qui se déroulera du 17 au 21 juillet 2024.

L'ensemble des articles ci-dessous sont à respecter.

Chaque jeunesse est responsable de la sécurité liée à son char et des trajets en dehors et pendant le cortège. L'organisation de la manifestation décline toute responsabilité.

Chars

Dimensions maximales du char :

- Hauteur maximale 4m (Attention ligne téléphonique et surtout aux arbres)
- Largeur maximale 2,55 m (Route assez étroite dans la descente)
- Longueur maximale 12 m ou 18,75 m (du train routier)

Des dimensions supérieures exigent une autorisation spéciale de l'OCN.

Attention, les lignes téléphoniques sont à 4,8m

Chaque société de jeunesse est responsable de la conception et la sécurité de son char.

Le char doit être équipé d'un extincteur et doit être tracté.

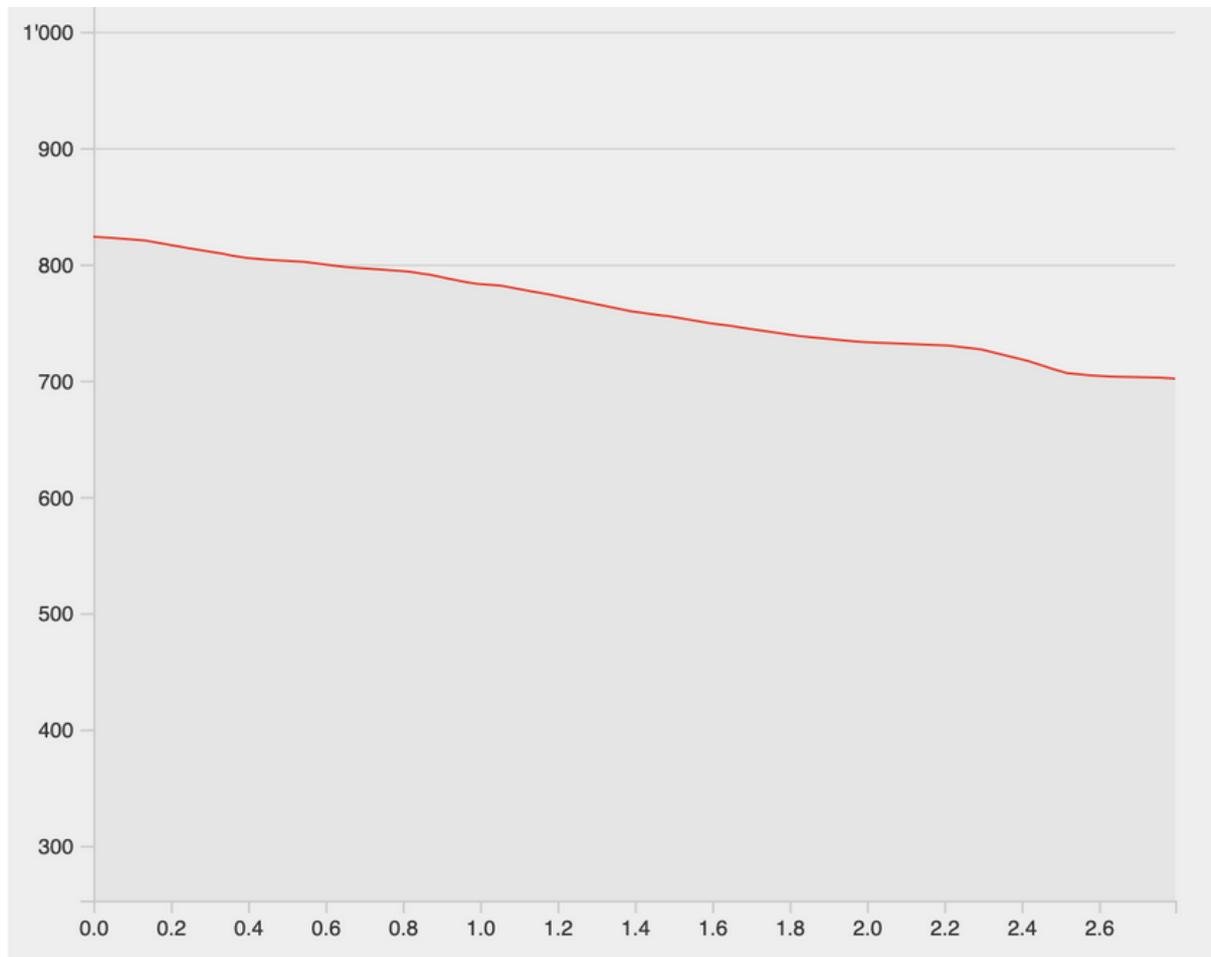


17 AU 21 JUILLET 2024

Villara'bouge dans le temps

32^e GIRON DES JEUNESSES GLÂNOISES

Parcours du cortège (avec encolonnement)



Longueur	2.80 km	Alt. min/max	702 m/824 m
Mont. / Desc.	0 m/122 m	A pied en été	0 h 38 min

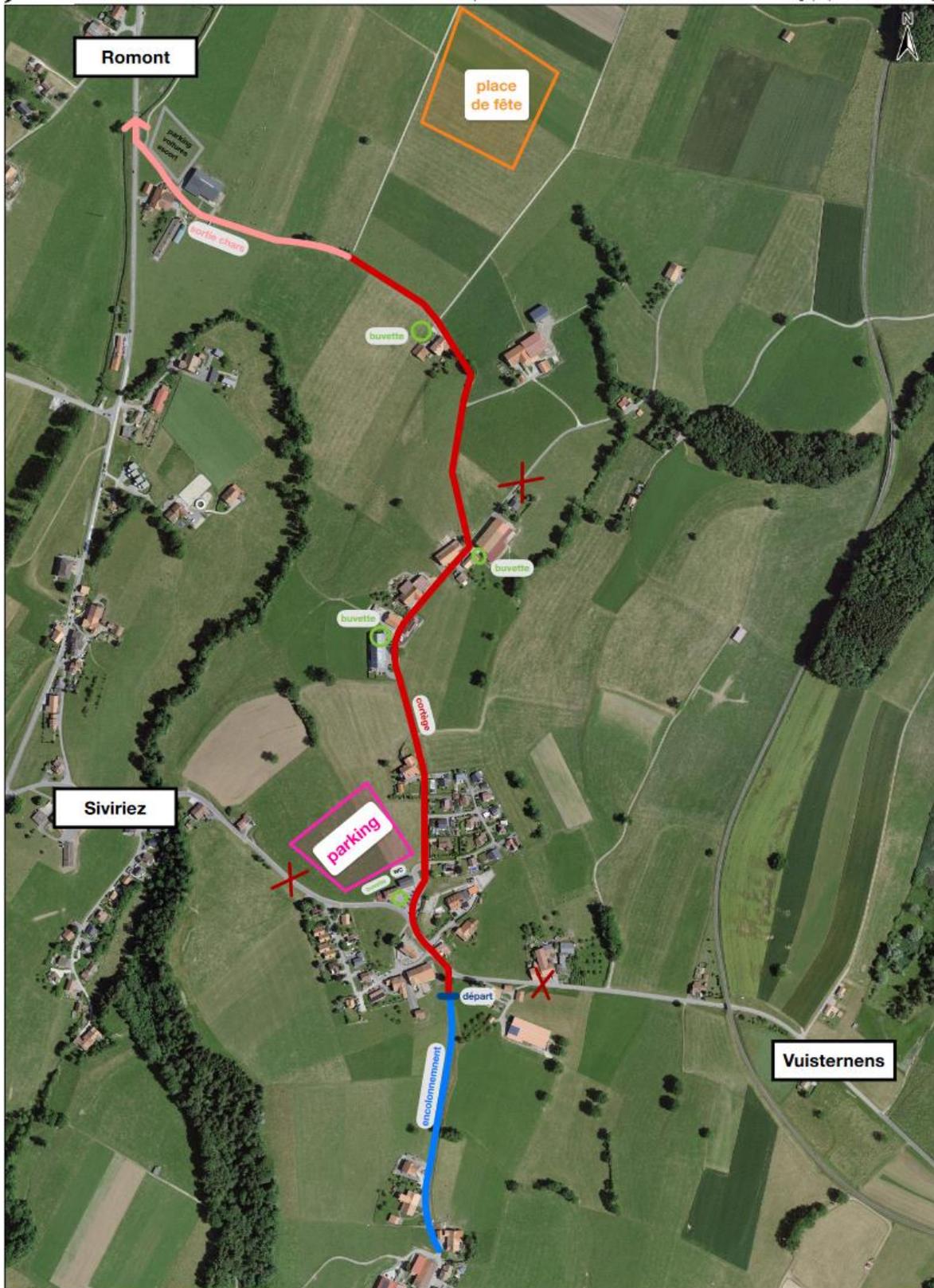


17 AU 21 JUILLET 2024

Villara'bouge dans le temps

32^e GIRON DES JEUNESSES GLÂNOISES

Plan



Informations dépourvues de foi publique

0 100m

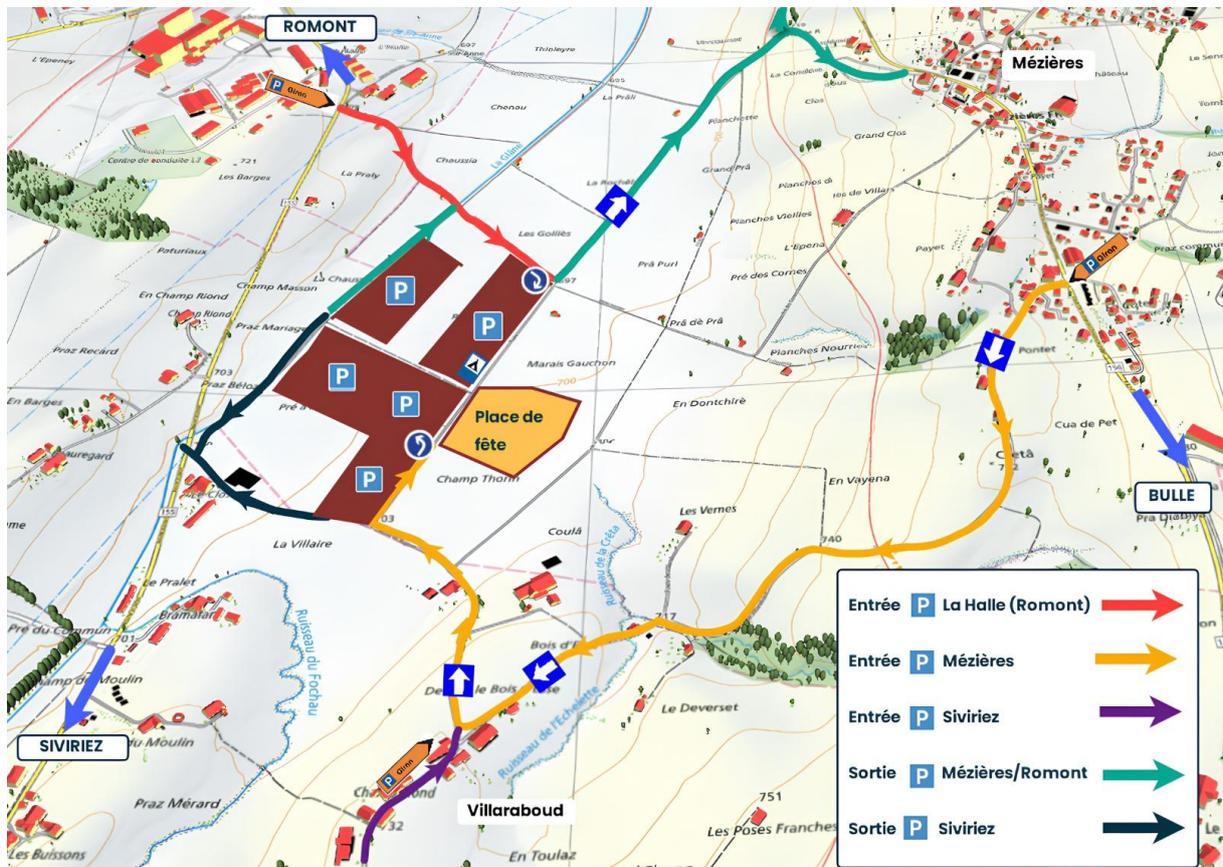
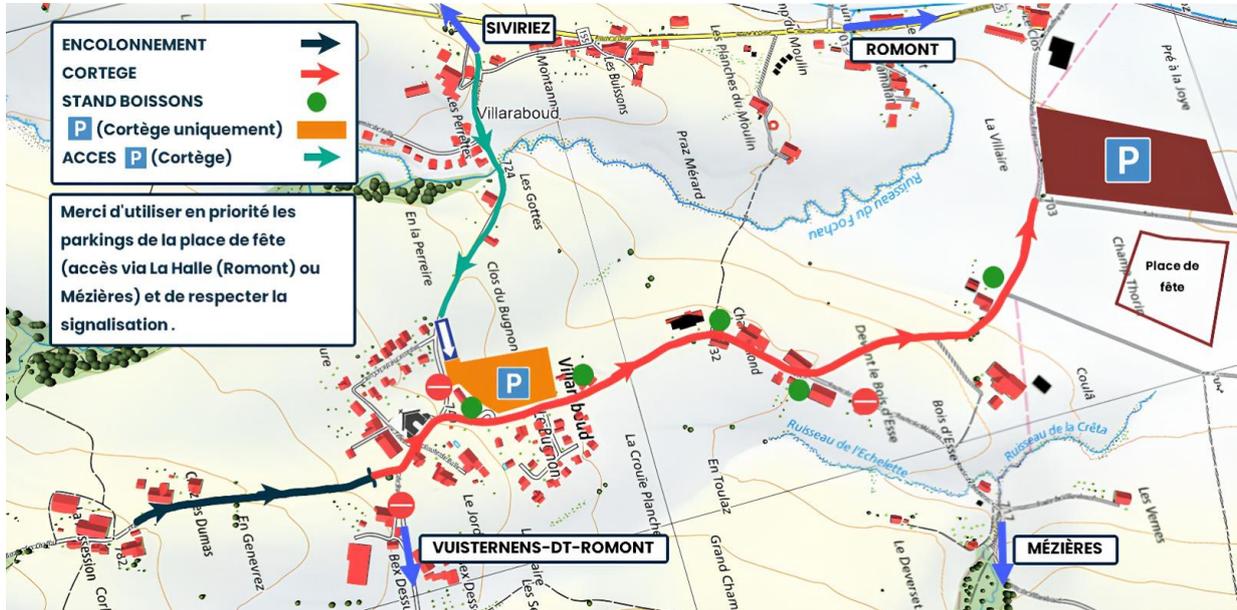
© Office fédéral de topographie, Etat de Fribourg



17 AU 21 JUILLET 2024

Villara'bouge dans le temps

32^e GIRON DES JEUNESSES GLÂNOISES

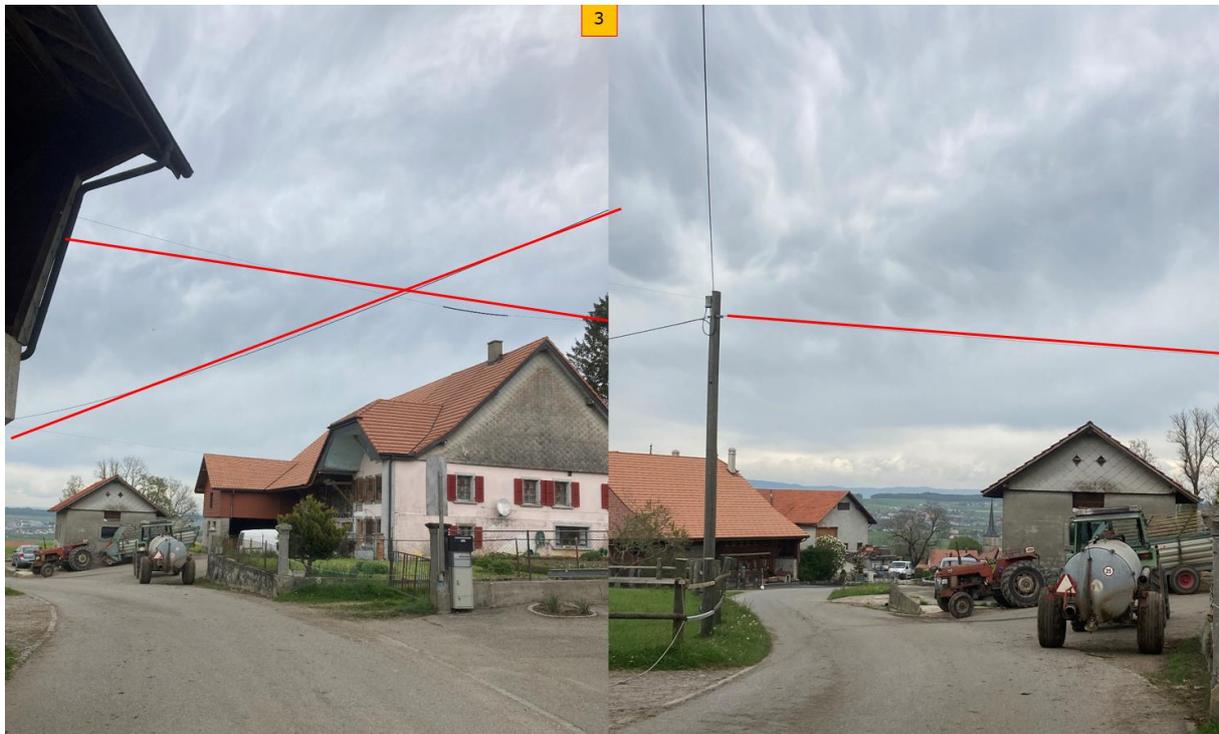




17 AU 21 JUILLET 2024

Villara'bouge dans le temps

32^e GIRON DES JEUNES GLÂNOISES





17 AU 21 JUILLET 2024

Villara'bouge dans le temps

32^e GIRON DES JEUNESSES GLÂNOISES





17 AU 21 JUILLET 2024

Villara'bouge dans le temps

32^e GIRON DES JEUNESSES GLÂNOISES





Déplacement des chars jusqu'au lieu du cortège et retour

Le transport de personnes sur le char est interdit (**retrait de permis**).

Les chars doivent être équipés de feux et de clignotants ou suivi d'une voiture (le feu tournant est obligatoire dès 3 m de largeur).

Les véhicules transformés ou non-immatriculés ne peuvent utiliser la voie publique qu'à condition d'être remorqués et équipés de feux et de clignotants.

Arrivée au lieu de départ

Arrivée des chars entre 06h00 et 08h00 depuis Vuisternens-dt-Romont ou Chavannes-les-Forts selon le plan. Le plan ci-dessous vous indique le chemin à prendre pour s'y rendre.

Les chars et groupes se mettront selon l'ordre défini par les organisateurs sur le chemin depuis le lieu dit Les Chaffaz vers Villaraboud.

Les participants au cortège doivent parquer leur véhicule dans le parking de la manifestation et rejoindre le départ du cortège à pied (comptez environ 20 minutes de marche, merci de prendre vos avances).

Les organisateurs procéderont à des contrôles d'alcoolémie sur les chauffeurs des chars (0.0 ‰ exigés).

Un contrôle technique et de sécurité sera effectué (des restrictions ou modifications peuvent être exigées pour besoin sécuritaire). Si des personnes sont sur le char, pendant le cortège, il est obligatoire d'installer des barrières solides.

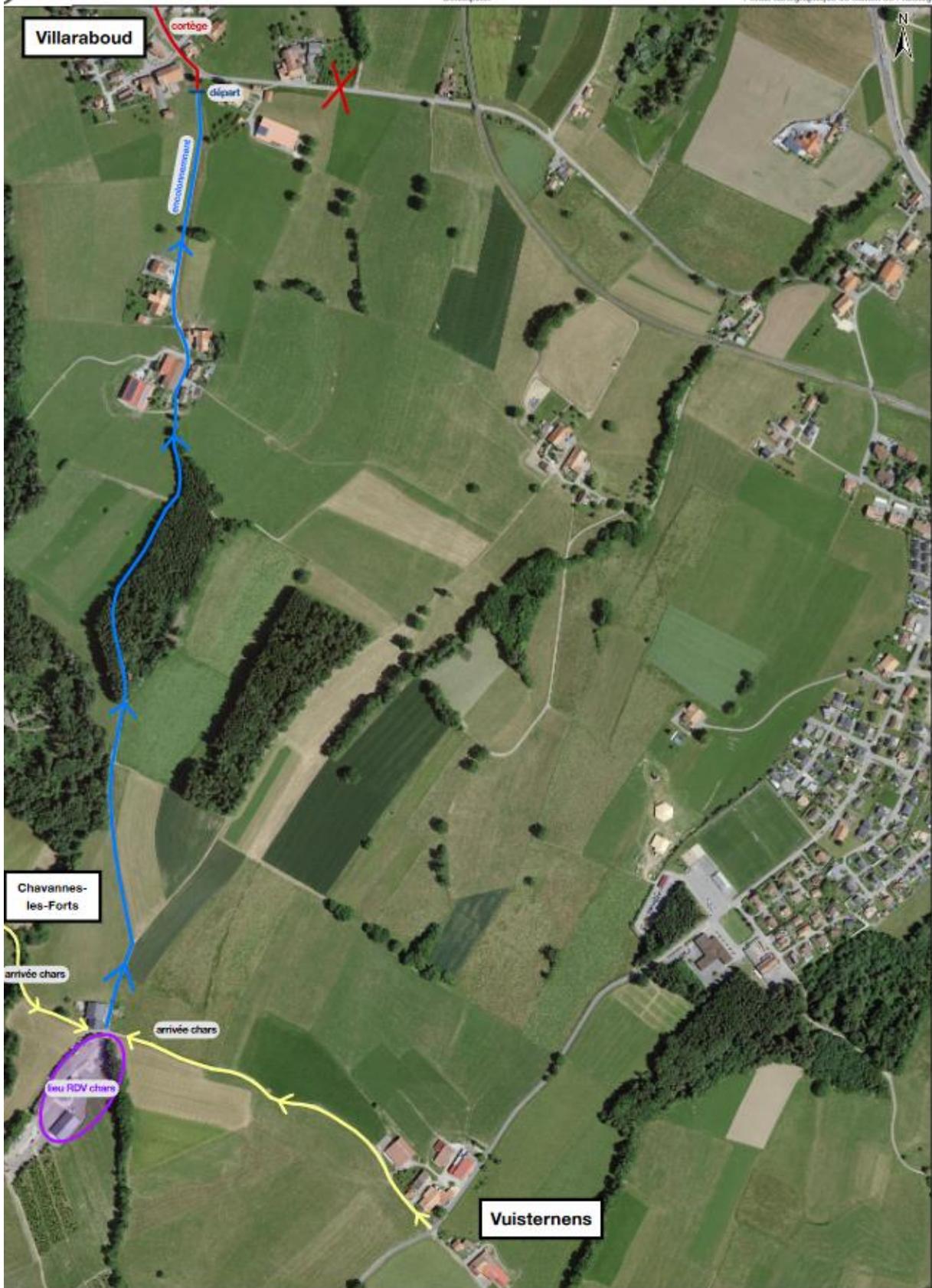
Chaque chauffeur devra signer une charte du cortège et présenter son permis.



17 AU 21 JUILLET 2024

Villara'bouge dans le temps

32^e GIRON DES JEUNESSES GLÂNOISES



Informations dépourvues de foi publique

0 100m

© Office fédéral de topographie, Etat de Fribourg



Déroulement du cortège

Le départ du cortège sera donné à 09h00. **Les chars recevront des horaires spécifiques pour l'heure d'arrivée.**

Le parcours débute au Centre du village de Villaraboud (indiquer les rues). Il se termine au site de la manifestation, soit une longueur de 1,4 km pour un dénivelé négatif de 59 m.

Le parcours est Interdit à toute circulation durant le cortège.

Des sacs poubelles seront à disposition au départ du cortège. Merci de laisser l'endroit aussi propre qu'à votre arrivée.

Durant le cortège

Il est strictement interdit de lancer des projectiles, confettis, paille ou autres.

Aucun déchet ne sera jeté sur la route par les participants.

L'alcool n'est pas autorisé avant et durant le cortège.

Chaque société de jeunesse est responsable de la sécurité de son char et des personnes se trouvant sur et aux alentours de celui-ci.

Attention aux différents éléments qui limite la hauteur (fils téléphoniques, ...)

Fin du cortège

Une fois arrivé à la hauteur de la place de fête, chaque char poursuivra sa route pour retourner directement dans son village. Aucun char ne restera sur la place de fête ou aux alentours.

Le chauffeur reste sur le char jusqu'à son départ.

Sécurité

Comme le cortège est en descente constante, merci de contrôler les freins de vos chars et véhicules avant le jour du cortège afin d'éviter tout problème.

L'organisation de la manifestation décline toute responsabilité en cas d'incident.



Directives OCN pour les chars

Les chars doivent avoir des dimensions réglementaires pour se déplacer. Merci d'en prendre bonne note.

Le règlement complet est disponible grâce au lien suivant :

<https://www.ocn.ch/fr/conduire/autorisations/vehicules-de-cortege>

Prix pour les chars et les costumes

Des prix sont prévus pour les Jeunesses Glânoises ainsi que d'autres pour les Jeunesses invitées.

L'originalité, la qualité d'exécution, l'animation autour ou sur le char, les costumes en lien avec le thème seront autant de critères utilisés pour départager les jeunesses.

Le respect du règlement sera aussi un élément pris en compte pour l'attribution des points.

Les prix seront remis le samedi 20 juillet 2024 après les jeux aux alentours de 18h00.

Les Présidents du CO

Nicolas Dougoud

Jonathan Pally

Les responsables du cortège

Gaétan Borcard

Eliane Clerc

Villaraboud, le 27 juin 2024

Version4_27_06_2024